

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par le greffier adjoint de la Ville, que le règlement numéro 843-19 décrétant des travaux de réfection de la rue Garnier entre le boulevard Hébert et le boulevard Saint-Laurent incluant des travaux d'installation d'aqueduc, d'égout pluvial, d'égout sanitaire, de chaussée, de construction de trottoir, d'éclairage, la décontamination et décrétant un emprunt n'excédant pas six-million-six-cent-quatre-vingt-six-mille dollars (6 686 000 \$) a été adopté comme suit :

.- Avis de motion:	19 février 2019
.- Dépôt du projet de règlement :	19 février 2019
.- Adoption:	25 février 2019
.- Approbation par les personnes habiles à voter :	7 mars 2019
.- Approbation du Ministère des Affaires municipales et Habitation:	16 avril 2019
.- Entrée en vigueur:	29 avril 2019

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis au 5465, boulevard Marie-Victorin, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 29 avril 2019

(Signé) Pascalie Tanguay

Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière